



PROTOCOLE DE SECURITE  
OPERATIONS DE CHARGEMENT  
ET DE DECHARGEMENT DE MARCHANDISES

Version 2023

	Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
Nom	<u>BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES</u>	
Adresse	<u>1 Rue du Champ du Coq 86240 Smarves</u>	
Téléphone	<u>0662923356</u>	
@Mail	<u>h.guyon@bouygues-es.com</u>	
Responsable	<u>GUYON Hervé</u>	

DESIGNATION DE L'OPERATION

Horaires de livraison : Lundi au vendredi De ...8...h...00... / ...12...h...00... - ...13...h...30... / ...17...h.....	
Nature de l'opération	Type d'opération
Chargement <input checked="" type="checkbox"/> Déchargement <input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"><li>Ponctuelle <input type="checkbox"/> Date : ...../...../.....</li><li>Répétitive <input type="checkbox"/></li></ul>

INDICATIONS FOURNIES PAR LE TRANSPORTEUR

- Nature et conditionnement de la marchandise

--

- Véhicules et matériels de manutention embarqués

Type de véhicule		Caractéristiques du véhicule		Matériel et manutention prévus	
<input type="checkbox"/> Véhicule < 3,5t	<input type="checkbox"/> Camion > 3,5t	<input type="checkbox"/> Plateau	<input type="checkbox"/> Bâché	<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Transpalette
<input type="checkbox"/> Semi-remorque	<input type="checkbox"/> Remorque	<input type="checkbox"/> Benne	<input type="checkbox"/> Citerne	<input type="checkbox"/> Diable	<input type="checkbox"/> Hayon élévateur
		<input type="checkbox"/> Carrossé	<input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Grue auxiliaire	<input type="checkbox"/> Autres :

- Matériel mis à disposition par l'entreprise d'accueil

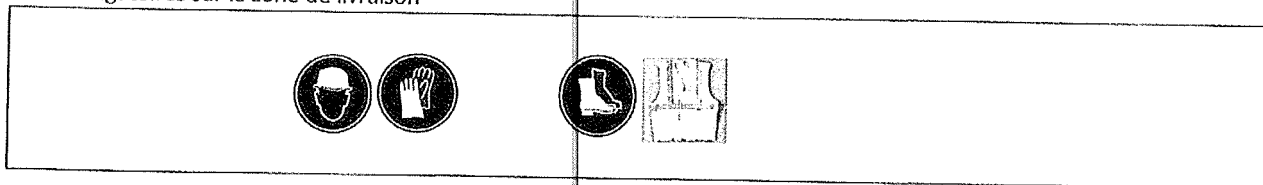
<input type="checkbox"/> Chariot élévateur avec conducteur	<input type="checkbox"/> Transpalette manuel	<input type="checkbox"/> Transpalette électrique	<input type="checkbox"/> Pont roulant
<input type="checkbox"/> Quai	<input type="checkbox"/> Quai de déchargement mobil	<input type="checkbox"/> Diable	

- Précautions particulières résultant de la nature des produits transportés, notamment celles imposées par la réglementation relative au transport des matières dangereuses

--

## EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Obligatoires sur la zone de livraison



## CONSIGNES GENERALES

- Consignes de sécurité propres au site et accès aux installations d'hygiène

- Respecter le plan de circulation
- Respecter la limitation de vitesse du site
- Respectez les piétons, les engins de manutention et les véhicules de l'entreprise, ils sont prioritaires
- Interdiction d'utiliser les engins appartenant à l'entreprise d'accueil
- Des toilettes et un point d'eau sont disponibles (à demander à l'accueil)
- Interdiction de se trouver sous l'emprise de médicaments, drogues ou alcool. Introduction interdite sur site.
- Utilisation du téléphone interdite au volant (y compris oreillette et kit Bluetooth)
- Port de la ceinture obligatoire (véhicules et engins)

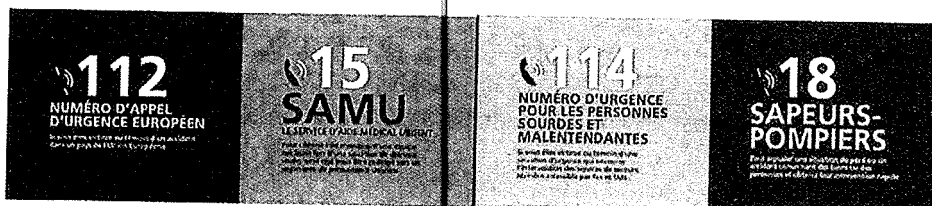
- Modalités d'accès et de stationnement

- Les modalités sont indiquées sur le plan de circulation
- Utiliser les accès livraison indiqués sur le plan du site
- Aller voir le magasinier ou l'accueil avant d'effectuer toute opération

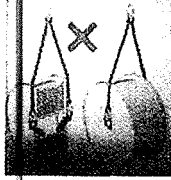
## CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT

Accident de personne	Accident environnemental	Incendie ou explosion
<ul style="list-style-type: none"> <li>Protéger la victime sans vous exposer au danger</li> <li>Contacter le secouriste (liste à l'affichage ou alerter l'accueil)</li> <li>Faire alerter ou alerter les secours</li> <li>Secourir la victime si vous êtes formé</li> <li>Site équipé DAE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévenir le responsable du site</li> <li>Stopper l'émission à la source</li> <li>Limiter la propagation autant que possible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire évacuer la zone</li> <li>Faire alerter ou alerter les secours</li> <li>En cas de départ de feu, maîtriser le sinistre avec les équipements disponibles si vous êtes formé</li> </ul>

## Numéros d'urgence



RISQUES ET MESURES DE PREVENTION


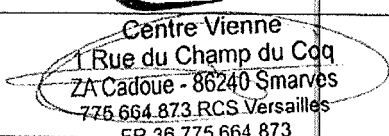
Situations de travail	Risques	Mesures de prévention
Accès au site	Préparation - information	Informers l'accueil ou le magasinier lors de son arrivée Exiger des consignes liées à l'opération prévue
Circulation sur site	Heurt, collision ; écrasement de piétons	Respecter le plan de circulation Respecter les distances avec les intervenants de l'EU et baliser la zone si nécessaire Respecter la limitation de vitesse Poids lourds et engins : téléphone interdit lors de la conduite d'engin ou véhicule
Plateau ou remorque : chargement / déchargement	Chute de hauteur	Interdiction de monter sur un plateau/remorque si l'accès n'est pas sécurisé et s'il n'y a pas de dispositif pour empêcher ou retenir les chutes Mode opératoire ne nécessitant pas d'accès au plateau ou Prévoir un accès sécurisé au plateau + protection périphérique
Manutention mécanique	Chute de matériaux	Personnel formé (CACES) et autorisé à la conduite d'engins Ne pas circuler sous la charge Conformité du conditionnement des matériaux Accessoires de levage vérifiés périodiquement (12 mois), entretenus et adaptés à l'opération Manutention des tourets :  Interdiction de l'utilisation des crochets lève-tourets à crans ; seuls les systèmes de blocage mécaniques ou traversant les deux trous du touret sont autorisés
	Défaillance mécanique	Engins de levage vérifiés périodiquement (VGP tous les 6 mois sans observation)
Manutention manuelle	TMS Blessures	Limiter les manutentions manuelles et favoriser la mécanisation. Respect du port des charges admissibles : 15 kg maxi/salarié. Pour les charges comprises entre 15 et 25 kg, mécaniser ou porter la charge à 2. Mécanisation obligatoire au-dessus de 25 kg.
Environnement	Pollution du sol – eau (déversement accidentel, fuite hydraulique...)	Utiliser des matériaux absorbants. Alerter l'accueil.
	Déchets	Evacuer les déchets conformément à la réglementation en vigueur et consignes de votre entreprise Ne pas les laisser sur notre site

L'entreprise de transport s'engage à :

- communiquer les consignes du protocole de sécurité à son personnel et à ses entreprises intervenantes,
- mettre à disposition du matériel régulièrement vérifié et entretenu,
- délivrer à leur personnel les formations requises (CACES, etc.)...

L'entreprise Bouygues Energies et Services se réserve la possibilité d'interdire l'entrée ou d'interrompre les opérations si les mesures du protocole de sécurité ne sont pas respectées.

Fait à : SMARVES Le 29/03/2023

	Pour le client (Entreprise d'accueil)	Pour le livreur (Entreprise de transport)
Nom	11.6040 	
Signature et cachet	 Centre Vienne 1 Rue du Champ du Coq ZA Cadoue - 86240 Smarves 775 664 873 RCS Versailles FR 36 775 664 873 Tél. 05.33.65.00.20	